Délibération n°
20192711-0107

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AR Prefecture
005-200034502-20191127-20192711107-DE
Reçu le (Hautes-Alpes)
Publié le 28/11/2019

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Commune de Saint-Bonnet en Champsaur

« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-sept du mois de novembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 22 novembre 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14
Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Dominique GOURY, M. Paul DAVIN, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Philippe GONDRE, Mme Nathalie LAJKO, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLON, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Marion PELLEGRIN, M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents : 5
M. Benoît GOSSELIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Jean-Yves GARNIER, Mme Marie-Anne MANAUD, M. Christian PARPILLON.

Etaient absents et représentés : 2
M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Jean-Yves GARNIER ayant donné pouvoir à M. Dominique GOURY.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'UNICEF DES HAUTES-ALPES – BUDGET CCAS

Monsieur Le Maire :

Précise que l'Unicef des Hautes-Alpes a sollicité les communes du Département à l'occasion des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant. Cette manifestation s'est tenue le mardi 19 et mercredi 20 novembre 2019 à Gap.

Rappelle que la participation demandée s'élève à un montant de 30€.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de :
- **Approuver** le montant de 30€ à l'Unicef des Hautes-Alpes pour la convention internationale des droits de l'enfant ;
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires et à procéder au règlement de la somme ;

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	14	Abstention :	0
Membres représentés :	2	Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 27 novembre 2019

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

Transmis en Préfecture le : 28 NOV. 2019
Affiché ou publié le : 28 NOV. 2019